

Salmonellose

Le 12 septembre 2022

AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Le Réseau équin du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) souhaite vous informer qu'un nombre anormalement élevé de cas d'infection par *Salmonella* ont été confirmés chez des chevaux de la région de la **Montérégie** cet été. Ces cas de salmonellose ont été présentés au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) de l'Université de Montréal.

Entre le 1^{er} juillet et le 15 août, plusieurs poulains et chevaux ont testé positifs à différentes souches de *Salmonella* : Newport, Typhimurium et Thompson. Certains ont eu des symptômes légers à modérés (fièvre, fumiers mous), d'autres plus sévères. Trois poulains du même élevage sont décédés rapidement de choc septique avec diarrhée et/ou déshydratation. La mère du poulain référé était porteuse de *Salmonella* sans symptômes (porteuse asymptomatique).

Le 9 septembre, un signalement a été fait pour une jument et son poulain de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Le poulain a été référé au CHUV le 5 septembre pour diarrhée profuse et a été diagnostiqué avec une entérocologie à *Salmonella* et *Clostridium perfringens*. Il en est décédé. La jument était porteuse asymptomatique du même sérotype (salmonelle groupe B).

Nous vous demandons d'être vigilants si des chevaux/poulains présentent divers signes cliniques et de contacter votre vétérinaire en cas de doutes.

Signes cliniques évocateurs les plus fréquents :

- Coliques;
- Diarrhée;
- Hyperthermie;
- Septicémie (infection dans le sang).

Environ 1 % des chevaux sont excréteurs de salmonelles. Il n'est pas possible de dire si le cheval restera porteur, mais l'excrétion est habituellement de courte durée. La salmonellose est potentiellement contagieuse pour les autres chevaux et les humains (zoonose). La transmission se fait de façon féco-orale.

Recommandations lors de cheval atteint de salmonellose ou excréteur de *Salmonella*

- Il faut éviter tout contact avec les personnes au système immunitaire affaibli, ainsi que les femmes enceintes et les jeunes enfants.
- Mettre en place un plan de biosécurité incluant les bonnes pratiques :
 - Le lavage fréquent des mains ;
 - Le port de gants et de vêtements dédiés pour le cheval lors de sa manipulation (les mains doivent être lavées après le retrait des gants) ;
 - Porter des surbottes ou couvre-chaussures ou pratiquer une désinfection des bottes à la sortie du box ;
 - Avoir du matériel dédié pour le nettoyage du box (pelle ou fourche, brouette...) ;
 - Le nettoyage et la désinfection du matériel utilisé (incluant seau, mangeoire) et du box avant toute réutilisation ;
 - L'isolement des chevaux testés positifs ou présentant des signes cliniques, ainsi qu'une quarantaine volontaire de l'écurie au besoin.

Vous êtes invités à rester **vigilants face à cette maladie et à signaler tout cas suspecté à votre vétérinaire praticien.**

Pour plus d'informations sur la biosécurité équine :

- [Mesures de contrôle de l'infection à Salmonella chez les chevaux - Centre hospitalier universitaire vétérinaire \(umontreal.ca\)](http://umontreal.ca)
- [biosecurite-guide biosecurite_printq.pdf \(cheval.quebec\)](#)
- [Recommandations de mesures de biosécurité à adopter lors d'activités comportant un rassemblement de chevaux \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)
- [MAPAQ - Biosécurité à la ferme \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)